

REGLEMENT GENERAL MOSAIC

1. L'École MOSAIC	4
1.1 L'identité de Mosaic	4
1.2 Nos valeurs : notre code d'E.T.H.I.C. : Respect et Autonomie	4
2. Contacts	5
3. La journée à l'école	7
3.1 Badges	7
3.2 Entrée et sortie des élèves	7
3.3 Horaires et organisation	8
Pour les classes des petits (classes rose et jaune)	8
Pour les classes de 1P	8
Pour les classes de 2P	8
Pour les classes de 3P et de 4P	8
Pour les classes de 5P à la 8P	9
3.4 Départ à 16h de l'école	9
4. Activités extra-scolaires	9
4.1 Mosaic Clubs	9
4.2 Mosaic Camps	9
5. Restauration	9
6. Absences et retards	10
6.1 Gestion des absences	10
6.1.1 Fréquentation obligatoire	10
6.2 Départ en cours de journée	10
6.3 Gestion des retards	11
6.4 Consignes en cas d'absence d'un professeur	11
7. Santé	11
7.1 Médicaments	11
7.2 Maladies contagieuses	11
7.3 Gâteaux d'anniversaire	11
8. Code vestimentaire des élèves	12
9. Objets trouvés	12
10. Dégâts et pertes	12
11. Comportement et attitude	12

11.1 Le système des maisons	13
11.2 Sanctions	13
12. Communication	15
12.1 Book'info	15
12.2 Portail parents	15
12.3 Site Internet	15
12.4 Courriels	15
12.4 Réseaux sociaux	15
13. Voyages scolaires et classes de découverte	15
13.1 Annulation et remboursement	15
14. Vacances scolaires	15

1. L'École MOSAIC

Notre mission à MOSAIC est de rendre les enfants conscients de la richesse que constituent nos différences et que, tout au long de leur vie, ils fondent leurs jugements sur leurs connaissances et leur compréhension des autres.

Nos élèves auront une grande ouverture d'esprit doublée d'un sens critique aigu. Cela se fera autour de quatre piliers fondateurs :

- La volonté de connaître le Monde et d'élaborer des ponts entre les cultures
- La réalisation de leur propre identité
- Le développement de la compréhension et du respect des autres
- Un solide socle de connaissances et de compétences académiques

Ainsi, Mosaic contribue, en partenariat et en complémentarité avec les familles, au développement global de l'enfant. Elle favorise et stimule ses apprentissages intellectuels, ses aptitudes artistiques et physiques, sa sensibilité relationnelle et sa richesse émotionnelle.

Mosaic souhaite permettre à l'enfant de s'épanouir et d'apprendre tout au long de sa vie.

1.1 L'identité de Mosaic

Multiplicité - Une équipe pédagogique disposant d'une grande richesse professionnelle proposant une **Multiplicité** de pratiques pédagogiques.

Ouverture - **Ouverture** à Mosaic signifie une ouverture d'esprit, sur les autres cultures, sur le monde qui nous entoure. C'est aussi une ouverture vers de nombreuses activités.

Synergie - La **Synergie** des enseignants de classes est la clé de voûte de notre enseignement bilingue tant sur le plan social que sur une grande ouverture à l'autre.

Accompagnement - L'importance accordée à l'**Accompagnement** des élèves, à la reconnaissance de leur identité et à la mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée.

Innovation - Notre volonté d'**Innovation** s'exprime dans notre recherche perpétuelle d'amélioration de nos pratiques et de la recherche de nouvelles solutions d'enseignement.

Collaboration - La **Collaboration** entre les différents acteurs et partenaires. Un sens fort du lien qui unit notre Communauté, familles, personnel de Mosaic, mais aussi cette volonté de s'investir dans la communauté plus large de l'école, au travers de projets pédagogiques à Genève et ailleurs.

1.2 Nos valeurs : notre code d'E.T.H.I.C. : Respect et Autonomie

Éducation : Elle permet d'agir de manière responsable avec honnêteté et justesse. Elle assure à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques).

Tolérance : C'est la clé de voûte du Vivre ensemble. Elle permet à l'élève, au futur citoyen, de développer un esprit conciliant et une approche collaborative.

Humanité : Pour nos élèves, c'est la conscience de ce qu'est être humain (processus global biologique, culturel, historique, géographique, social), mais c'est aussi un sentiment très fort de bienveillance et d'empathie envers les autres.

Indépendance : Elle se traduit par l'autonomie du jugement, la liberté de faire ses choix, d'exprimer sa propre opinion et de construire sa propre personnalité.

Cultures : La connaissance de différentes cultures assure à chacun de nos élèves une meilleure connaissance du Monde et des Hommes.

2. Contacts

Direction Générale	Jean-François Lopez direction@ecolemosaic.ch
Assistante de direction	Marine Sanso marine.sanso@ecolemosaic.ch
Direction administrative	Florent Ménérier administration@ecolemosaic.ch
Direction pédagogique	Helen Fleet Florence Dauriat pedagogy@ecolemosaic.ch
Service des admissions	Heather Guenther admission@ecolemosaic.ch
Service Vie scolaire	Camps Elvira Innocenzi : camps@ecolemosaic.ch Clubs et activités Tommaso Carifi : clubs@ecolemosaic.ch Absences et retard Aneta Tashkoska : tel@ecolemosaic.ch Activités du mercredi Maria Scala clubs@ecolemosaic.ch Cantine lunch@ecolemosaic.ch

Service facturation	Finances Service finances@ecolemosaic.ch
Service Organisation	Elodie Liot organisation@ecolemosaic.ch
Pastoral care	Guislaine Pickering health@ecolemosaic.ch

3. La journée à l'école

Les abords de l'école sont des espaces non-fumeurs.

Il est formellement interdit de rouler en trottinettes, vélos ou skateboards à l'intérieur des différents cours. Les vélos et trottinettes doivent être rangés dans les parkings prévus à cet effet. Ils peuvent être protégés par un cadenas fermé, fourni par l'élève. L'école n'est pas responsable en cas de vol ou de détérioration.

3.1 Badges

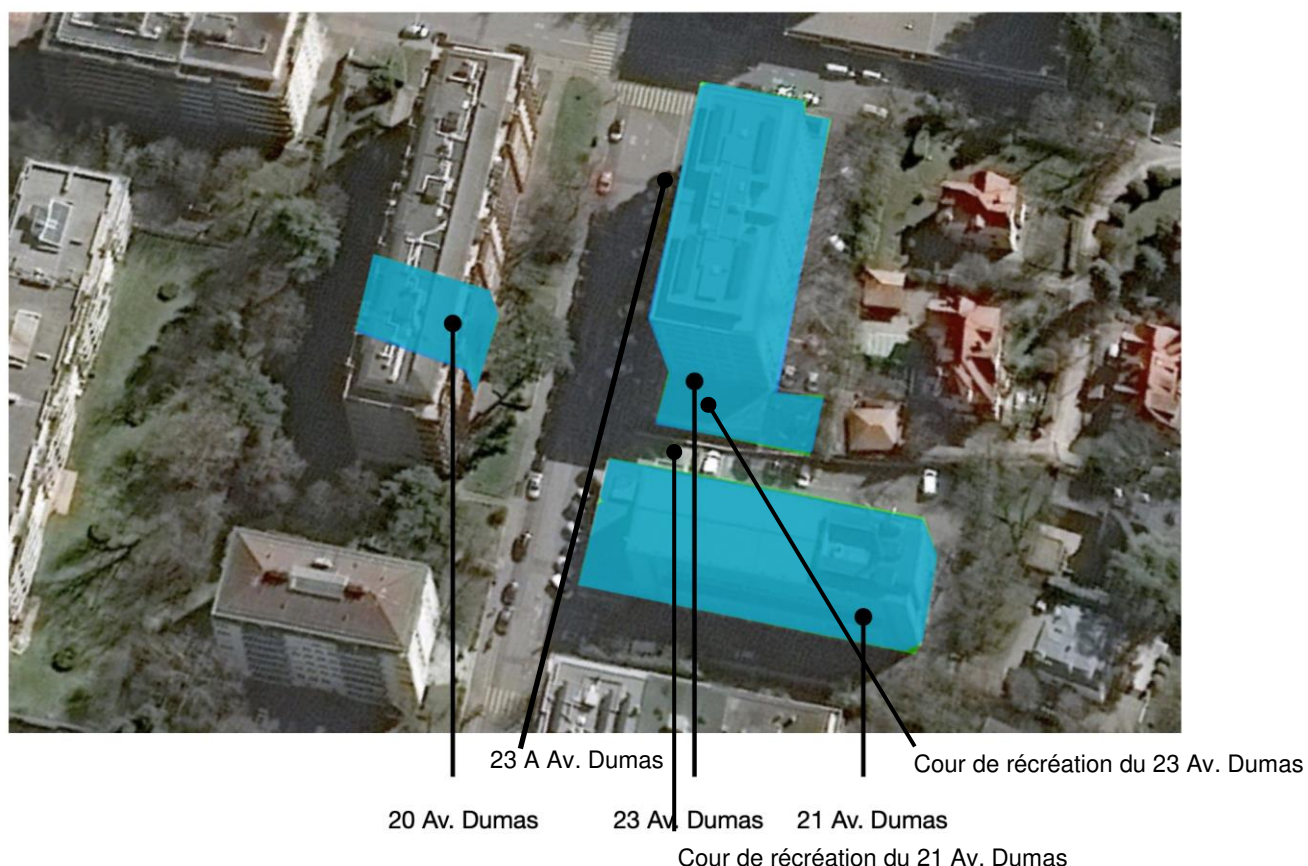
Pour des raisons de sécurité, seules les personnes munies d'un badge auront l'accès au bâtiment. Des badges « visiteurs » sont à retirer à la réception située au 21 Dumas.

Ils doivent être portés de manière visible par tout le personnel de Mosaic, et de tout autre adulte.

3.2 Entrée et sortie des élèves

L'école est ouverte aux élèves de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Au-delà de ces horaires, les élèves ne sont pas autorisés à se trouver dans l'école, sauf autorisation exceptionnelle (activité culturelle ou sportive...).

Selon les niveaux de classe, les entrées et sorties des élèves se font à différents endroits comme indiqué sur le plan ci-dessous :



3.3 Horaires et organisation

Pour les classes des petits (classes rose et jaune)

Les parents des élèves des classes des petits peuvent déposer et venir chercher leur(s) enfant(s) directement dans la salle de classe, aux horaires suivants :

- le matin : à partir de 7h30 à la garderie sur inscription
- en classe de 8h00 à 8h30, le début des classes est à 8h30
- le midi : départ à 12h00, retour pour 13h30
- l'après-midi : à 16h00

Les classes se situent au rez-de-chaussée du 20, 23 et 21A Dumas

Les parents amènent directement les élèves à la porte de la classe le matin.

Ils viennent les récupérer à cette même porte pour la sortie des élèves l'après-midi ou pour la pause méridienne.

Pour les classes de 1P

Les parents des élèves des classes de 1P peuvent déposer et venir chercher leur(s) enfant(s) directement dans la salle de classe, aux horaires suivants :

- le matin : à partir de 7h30 à la garderie sur inscription
- en classe de 8h00 à 8h30, le début des classes est à 8h30
- le midi : départ à 12h00, retour pour 13h30
- l'après-midi : à 16h00

Les classes se situent au 23 et 23A Dumas

Les parents amènent directement les élèves dans la cour de récréation située au 23A Dumas.

En 1P, ils viennent les récupérer à la porte de la classe pour la sortie des élèves l'après-midi ou pour la pause méridienne.

Pour les classes de 2P

Les parents des élèves des classes de 2P peuvent déposer et venir chercher leur(s) enfant(s) aux horaires suivants :

- le matin : à partir de 7h30 à la garderie sur inscription
- À la porte du Bâtiment 21A de 8h00 à 8h20, accueil dans les classes, le début des cours est à 8h30
- le midi dans la cour : départ à 12h00, retour pour 13h30 auprès de l'assistante
- l'après-midi dans la cour du 23 Dumas: à 16h00

Les classes se situent au 21 Dumas au second étage

Pour les classes de 3P et de 4P

Les parents des élèves peuvent déposer et venir chercher leur(s) enfant(s), dans la cour du 21 Dumas, aux horaires suivants :

- le matin : à partir de 7h30 à la garderie sur inscription
- à la porte du Bâtiment 21A, accueil dans les classes à partir de 7h45, le début des cours est à 8h15
- le midi : départ à 12h30, retour pour 14h00
- l'après-midi : à 16h00

Les classes de 4P se situent au 21 Dumas au troisième étage

Les classes de 3P se situent au 21 Dumas au deuxième étage

Pour les classes de 5P à la 8P

Les parents des élèves peuvent déposer et venir chercher leur(s) enfant(s), aux horaires suivants :

- le matin : à partir de 7h30 à la garderie sur inscription
- à la porte du Bâtiment ,accueil dans les classes à partir de 7h45, le début des cours est à 8h00
- le midi : départ à 12h30, retour pour 14h00
- l'après-midi : à 16h00

Les classes se situent au 21 Dumas.

Les élèves peuvent rentrer seuls à la maison si les parents les y autorisent. Merci de vous rendre sur le portail parent pour autoriser votre enfant à rentrer seul.

3.4 Départ à 16h de l'école

Dans le cas où un élève ne serait pas récupéré à 16h00, il sera directement dirigé vers le Mosaic Club. Il appartiendra aux familles de nous appeler pour nous signaler tout retard. Le service des clubs est joignable au numéro 022 404 41 82

Dans le cas où un enfant rejoindrait le club sans que nous ayons été prévenus par les familles, il conviendra aux familles de s'assurer qu'il/elle aura bien rejoint le club.

Les familles seront facturées au prix indiqué dans le règlement financier.

Tout heure commencée est entièrement facturée.

4. Activités extra-scolaires

4.1 Mosaic Clubs

Un programme d'activités extra-scolaires est proposé aux élèves après la classe mais également les mercredis, matin et après-midi.

Les activités proposées sont consultables sur le portail parent, de même que les inscriptions aux différentes activités. Merci de bien respecter les dates et délais d'inscription pour éviter toute déconvenue.

4.2 Mosaic Camps

Des activités culturelles, sportives ou artistiques ainsi qu'un service de garderie sont proposés durant les vacances scolaires. Les programmes et détails sont consultables sur le site ecolemosaic.ch. Vous recevrez une communication pour les inscriptions quelques semaines auparavant. Merci de bien respecter les dates et délais pour éviter toute déconvenue.

5. Restauration

L'élève peut être inscrit en qualité de :

- externe (quitte l'école à la fin des cours du matin et revient pour le premier cours de l'après-midi). Formule uniquement possible sous réserve que l'élève soit pris en charge par ses parents ou un adulte responsable.
- Repas avec surveillance (repas chaud fourni par l'école)
- Pique-niqueur avec surveillance (repas apporté par l'élève pris dans des salles sous la surveillance du personnel Mosaic. **Il est demandé que les aliments soient disposés dans des contenants qui tiennent les aliments au chaud** car il n'y a pas de four micro-onde mis à la disposition des élèves dans les salles de repas.
- Repas occasionnel avec surveillance : Prévenir l'école en envoyant un courriel à lunch@ecolemosaic.ch

Toute restriction (allergie...) ou tout régime alimentaire particulier doit impérativement être renseigné sur le portail parent et signalé à la Santé scolaire. (health@ecolemosaic.ch)

Tout changement de régime pour le mois suivant doit être annoncé par écrit à la Vie scolaire, au cours de la première quinzaine du mois en cours.

Les élèves doivent enlever leur couvre-chef (casquette, bonnet...) et manteau dès qu'ils entrent dans les salles de restauration.

Ils respecteront le règlement de la cantine.

6. Absences et retards

L'inscription d'un élève à Mosaic implique l'obligation de participer à tous les enseignements figurant au programme ainsi que les activités extra-scolaires, cours privés et tutorats auxquels l'élève est inscrit.

La participation à tous les enseignements consiste à fréquenter régulièrement les classes dans le respect du calendrier scolaire et selon l'emploi du temps de l'élève communiqué au début de l'année scolaire.

La participation de l'élève au cours est nécessaire pour assurer son développement et permettre à l'enseignant d'établir une évaluation complète et précise.

6.1 Gestion des absences

Les absences et retards sont gérés par le service de Vie scolaire. Les absences doivent être signalées par email à la Vie Scolaire (tel@ecolemosaic.ch) avec copie aux enseignants de classe.

Toute absence prévisible doit être anticipée. Les rendez-vous médicaux doivent être planifiés de préférence en dehors des heures de cours. Si cela n'est pas possible, l'enfant présentera un justificatif à son retour.

Toute absence imprévue (maladie, accident, cas de force majeure...) doit être excusée le matin avant 8h00 en indiquant le motif précis et la durée.

S'il s'avère qu'une absence pour maladie se prolonge, un certificat médical est exigé à partir de 3 jours d'absence.

Toute absence non justifiée dans les temps est immédiatement signalée aux personnes responsables de l'élève, qui doivent en faire connaître les motifs.

6.1.1 Fréquentation obligatoire

En cas d'absence d'une ou plusieurs périodes sans motif reconnu valable, une procédure sera mise en place, et dans un premier temps Mosaic contacte les parents. En cas de récurrence ou d'une absence injustifiée supérieure à une semaine, un signalement pourra être effectué à la Direction de l'Instruction Publique (DIP).

Une autorisation d'absence exceptionnelle peut être accordée pour des motifs particuliers (compétition sportive, examen, audition, réunion solennelle de famille...). Une demande circonstanciée doit être formulée au Directeur par écrit 15 jours à l'avance au moins, avec pièce justificative à l'appui.

La Direction n'est pas autorisée à accorder des périodes d'absence pour convenance personnelle, notamment dans le prolongement des vacances scolaires. Le calendrier scolaire étant publié longtemps à l'avance, cela devrait permettre à chacun de s'organiser afin de ne pas empiéter sur le temps scolaire.

6.2 Départ en cours de journée

Les départs en cours de journée doivent rester exceptionnels, justifiés et ne sont autorisés que par la Vie scolaire.

6.3 Gestion des retards

A partir de la 3P, les élèves éventuellement en retard se rendent directement en classe . Le retards seront enregistrés dans notre logiciel de gestion de la vie scolaire par notre réceptionniste.

En cas de retards répétés, l'école contactera les parents.

6.4 Consignes en cas d'absence d'un professeur

Si un enseignant est absent, les cours sont maintenus normalement, assurés par un remplaçant. L'accueil des enfants sera toujours assuré et les élèves doivent se rendre à l'école. Même en cas de conditions météorologiques extrêmes, l'école reste ouverte et les cours sont maintenus, sauf si une information contraire est communiquée aux parents.

7. Santé

Mosaic est doté d'une infirmerie, ouverte à tous les élèves et réservée aux urgences ayant eu lieu pendant le temps scolaire. Un personnel qualifié assurera l'accueil des élèves.

L'infirmerie scolaire ne se substitue pas au médecin de famille ou à la pharmacie. En cas de nécessité, Mosaic fait appel aux services d'urgence ou au médecin scolaire référent.

A chaque début d'année scolaire, les familles doivent compléter avec la plus grande précision le questionnaire médical du portail parent. Il restera confidentiel et seule l'équipe éducative en aura connaissance. Mosaic décline toute responsabilité en cas de dossier non rempli ou incomplet. Pour la sécurité de votre enfant, toute allergie ou tout problème médical doit être signalé dès l'entrée à l'école.

Tout aménagement d'accueil devra être motivé par un certificat médical.

L'infirmerie est joignable par mail à l'adresse suivante : health@ecolemosaic.ch.

7.1 Médicaments

Si l'enfant doit suivre un traitement médicamenteux compatible avec un régime scolaire, les médicaments doivent être fournis accompagnés du certificat médical précisant les modalités du traitement. Notre « pastoral care » se chargera du suivi du traitement.

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas avoir de médicaments dans leur cartable.

7.2 Maladies contagieuses

Si l'enfant souffre d'une maladie contagieuse ou s'il a été en contact avec un malade contagieux, nous vous remercions d'informer au plus vite Notre « pastoral care » qui vous renseignera sur les protocoles à respecter à l'adresse suivante : health@ecolemosaic.ch.

Un élève ayant de la fièvre, ou présentant une maladie contagieuse ne sera pas envoyé à l'école.

7.3 Gâteaux d'anniversaire

Les familles peuvent si elles le souhaitent apporter un gâteau à l'école pour l'anniversaire de leur enfant afin qu'il puisse le célébrer avec ses camarades. Cependant quelques règles doivent être impérativement respectées :

- Avoir été acheté dans un magasin (grande surface, pâtisserie...) afin de respecter les règles d'hygiène : date de péremption des aliments, chaîne du froid...
- Être accompagné de la liste des ingrédients.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, les enfants ne pourront pas déguster le gâteau en classe.

Concernant les ventes des gâteaux de l'association des parents d'élèves qui se tiennent en dehors des horaires scolaires et sous la responsabilité des parents, les gâteaux faits maison sont acceptés avec la liste des ingrédients.

Pour les élèves qui restent aux activités organisées par l'école après la sortie des classes, merci aux parents de vouloir les autoriser à acheter des pâtisseries sur le portail parent. Cocher la case « autorisation achat snack sale ».

8. Code vestimentaire des élèves

Les élèves sont tenus de se conformer au code vestimentaire qui se définit comme suit :

- bas : pantalons, jeans classiques non troués, robes ou jupes ou en cas de forte chaleur, bermudas, shorts pas trop courts (mi-cuisse).
- haut : polos, chemises ou chemisiers, tee-shirt sans dessins provocants (indécents, violents, vulgaires...) qui couvrent l'intégralité du buste.
- par-dessus : pulls, sweat-shirts ou gilets/cardigans sans dessins provocants (indécents, violents, vulgaires...).
- chaussures et chaussures intérieures (qui tiennent aux pieds) adaptées à l'âge et aux activités de l'enfant.
- le maquillage (rouge à lèvres, mascara...) n'est pas toléré .
- les parapluies ne sont pas autorisés.

Conformément aux règles de bienséance, les élèves sont priés de réserver le port de couvre-chefs (casquette, bonnet...) à l'extérieur et de les enlever dès qu'ils rentrent dans le bâtiment.

En cas de tenue non conforme, la Vie scolaire se réserve le droit de fournir à l'élève une tenue adaptée pour qu'il puisse suivre les cours ou de téléphoner aux parents pour qu'une solution immédiate soit trouvée.

8.1 Education physique et sportive

La tenue officielle de sport Mosaic (polo de sport rouge) et les chaussures de sport sont obligatoires pour les cours d'éducation physique et sportive.

Les élèves viendront à l'école en tenue de sport, les jours où l'éducation physique et sportive est prévue dans l'emploi du temps, et la garderont toute la journée (survêtement/short/t-shirt, selon la météo).

L'éducation physique exige le port d'une tenue spécifique. L'oubli du matériel, qui doit rester exceptionnel, peut être sanctionné, et ne dispense pas l'élève de sa présence en cours.

9. Objets trouvés

Tout objet devra être inscrit au nom de l'enfant.

Les objets trouvés sont stockés à la réception au 21 Dumas. Vous pouvez vous y rendre aux horaires d'ouverture suivants :

- le lundi et le jeudi de 8h15 à 9h15
- le mardi de 15h30 à 16h30

Les objets non réclamés seront remis à la fin de chaque période à des associations caritatives.

10. Dégâts et pertes

Tout dégât occasionné par un élève est à la charge des parents par le biais de l'assurance responsabilité civile. L'école n'est responsable ni de l'argent ni des objets ou vêtements perdus ou endommagés.

11. Comportement et attitude

A l'école comme à l'extérieur, les enfants doivent adopter un comportement exemplaire.

En classe, ils sont tenus d'avoir leur matériel, d'adopter un comportement adéquat au travail, de maintenir l'ordre et la propreté.

Pendant la journée scolaire, les élèves adopteront un comportement et un langage respectueux, c'est à dire, en particulier, exempts de toute vulgarité, de toute insolence et de toute violence verbale ou physique. Ils respecteront la sensibilité culturelle et/ou religieuse de leurs camarades.

Ils respecteront les locaux et les matériels qu'ils seront amenés à utiliser, les leurs comme ceux de leurs camarades et ceux de Mosaic. Tout dégât causé par un élève sera à la charge de ses parents (assurance responsabilité civile personnelle).

Ils n'amèneront pas de sommes importantes d'argent et/ou des jeux ou objets de valeur.

En cas de vol ou de perte, Mosaic ne pourra pas être tenu pour responsable.

Ils n'apporteront pas d'objets dangereux : couteaux, tournevis, armes même factices...

L'utilisation du téléphone portable et de tout objet connecté n'est pas autorisée (montre, ...).

11.1 Le système des maisons

Le système des maisons dans notre école sert à développer un sentiment d'identité ou d'appartenance et à célébrer les réussites pour nos élèves de 3P à 8P.

Il est important que les élèves aient la possibilité de jouer un rôle actif et de contribuer à une communauté au sein de leur école, qui leur permette de développer leurs compétences et leurs talents et qui reconnaisse leurs succès de diverses manières.

Nous encourageons les élèves à jouer un rôle actif dans la réussite de leur maison. Les efforts individuels et collectifs sont récompensés et les élèves doivent contribuer aux compétitions inter-maison tout au long de l'année.

11.2 Sanctions

Les sanctions sont données en tant que conséquences en réponse au niveau de comportement inapproprié affiché. Les sanctions seront proportionnelles à la gravité d'un incident ponctuel ou à la répétition d'un comportement inapproprié. Vous trouverez ci-dessous une liste des types de comportement et des sanctions appropriées suggérées.

- Réprimandes verbales
- Travail répété (si la soumission n'est pas à la hauteur des attentes)
- Perte de privilèges
- Perte informelle de temps libre
- Retenues formelles : pause, déjeuner ou après l'école
- Exclusions à durée déterminée (suspension) internes ou externes
- Perte d'accès à l'afterschool

Catégorie de comportement	Exemples de comportement dans et hors de la classe
Niveau 1	
Perturbation de faible ampleur	Parler en classe - Emettre des bruits dérangeants - crier - se lever sans arrêt - se déplacer n'importe comment lors des sorties - jeter des déchets
Niveau 2	
Perturbations répétées de faible intensité	Comportement du niveau 1 similaire répété dans le temps.
Incidents ponctuels de mauvais comportement	Aggressivité - cris - jurons - défi - perturbation de l'apprentissage des autres élèves - utilisation abusive des appareils électroniques.
Niveau 3	
Perturbation continue de l'apprentissage / de l'école et de son atmosphère	Comportement négatif répété, déjà traité du niveau 2, dérangeant les apprentissages.
Incidents ponctuels de très mauvais comportement ou incidents répétés de comportement de niveau 2	Vandalisme - Absentéisme scolaire - Violence physique ou verbale - Violation de la politique d'utilisation acceptable des technologies de l'information - Des niveaux plus élevés de défiance et/ou d'agression - jeter le discrédit sur la réputation de l'école.
Niveau 4	
Incidents graves	Continuer d'ébranler l'apprentissage ou l'atmosphère de l'école malgré les interventions au niveau 3 - Actes répétés de vandalisme, d'absentéisme scolaire - violence physique ou verbale - Violation grave ou répétée de la politique d'utilisation acceptable des technologies de l'information - Progression des défiances et / ou d'agression - Nuire / Avilir l'école - Altercation physique préméditée - violence physique à l'égard d'un membre du personnel - Substances interdites ou illégales sur le site de l'école - toute action qui enfreint la loi suisse.

12. Communication

12.1 Book'info

Des informations concernant la scolarité de l'enfant ou des activités et sorties vous sont communiquées au travers du Book'info. Les parents sont invités à le lire régulièrement et à confirmer leur choix quand cela nécessite une réponse.

12.2 Portail parents

C'est la plateforme pour mettre à jour les informations de votre enfant (santé, coordonnées...) et les inscriptions aux différentes activités parascolaires (cantine, clubs...). Vous pouvez y accéder à partir du site internet de l'école.

12.3 Site Internet

Le site Internet Mosaic <https://ecolemosaic.ch> s'enrichit également d'année en année. De nombreux documents relatifs au quotidien des élèves sont disponibles et consultables en ligne.

12.4 Courriels

Des informations concernant la scolarité de l'enfant ou des activités et sorties peuvent vous être communiquées par courriel. Les parents sont invités à consulter régulièrement leur boîte électronique et à confirmer leur choix si le message nécessite une réponse. Ils veilleront aussi à ce que les deux enseignants de la classe soient destinataires du message.

Lors de leurs échanges, les parents, les élèves et le personnel de Mosaic veillent à une communication respectueuse en accord avec les valeurs de l'école. Cette coopération permet l'instauration d'un climat de confiance et de bienveillance essentiel à l'accompagnement et l'épanouissement de l'élève.

12.4 Réseaux sociaux

Vous pouvez suivre notre actualité et réagir à nos publications sur les réseaux Facebook, LinkedIn et Instagram.

13. Voyages scolaires et classes de découverte

Les voyages scolaires sont parties intégrantes des activités pédagogiques de l'école. Ils sont obligatoires et font l'objet d'une facture séparée des frais d'écologie.

13.1 Annulation et remboursement

- Annulation un mois avant le départ pour un cas de force majeure : mutation, problème médical soudain... : l'école rembourse la totalité du séjour aux parents.
- Annulation jusqu'à 15 jours avant le départ : les frais individuels sont remboursés par l'école aux parents. Les frais commun (transport, visites...) restent à la charge des parents.
- Annulation moins de 15 jours avant le départ : les parents sont redevables de l'intégralité du séjour.

14. Vacances scolaires

1er trimestre : du lundi 26 août au mercredi 18 décembre 2024

Journées pédagogiques* : Du lundi 19 au vendredi 23 août

1er jour pour les enfants : Classes enfantines : rentrée en 2 groupes lundi 26 et mardi 27 août

Toutes les autres classes : lundi 26 août Jeudi 5 et vendredi 6 septembre

Jeûne genevois : Jeudi 5 et vendredi 6 septembre

Vacances d'automne : Du vendredi 18 octobre après la classe octobre au mardi 29 octobre (inclus)

Journées pédagogiques* : Lundi 28 et mardi 29 octobre

Vacances de Noël : Du mercredi 18 décembre après la classe au vendredi 3 janvier 2025 (inclus)

2ème trimestre : du lundi 6 janvier au jeudi 17 avril 2025

Vacances de février : Du jeudi 20 février après la classe au vendredi 28 février

Journées pédagogiques* : Vendredi 21 février

Vacances de Pâques : Du jeudi 17 avril après la classe au vendredi 2 mai (inclus)

3ème trimestre : du lundi 5 mai au mardi 24 juin 2025

Ascension : Du mardi 27 mai après la classe au vendredi 30 mai (inclus)

Pentecôte : Lundi 9 juin

Vacances d'été : Du mardi 24 juin après la classe au vendredi 22 août (inclus)

Journées pédagogiques* : Du mercredi 25 juin au mercredi 2 juillet

Les classes reprennent lundi 25 août 2025

* journées pédagogiques uniquement pour les enseignants